

Homicide à Moanda Victime et meurtrier

SCOM

Bitam/Gabon

Pour Teddy Glaise Lendiri Mvou (19 ans), Gabonais, résidant au quartier Onkoulou, le braquage a mal tourné. Sa victime, un commerçant tchadien, Tiddjan Mahamat Nahar, l'a poignardé. Neuf coups de couteau, le voleur ne s'en sortira pas.

Selon les éléments du commissariat de police du chef-lieu de la Lebombi-Leyou, le drame s'est produit le 19 août, vers les 21 heures. Tiddjan Mahamat Nahar, 23 ans, Tchadien, commerçant, procède au recouvrement de ses gains chez ses clients. En empruntant une rue du quartier Commercial à Moanda, il est attaqué par deux jeunes hommes, Teddy Glaise Lendiri Mvou et Jeffrey Oyibi Ndoumba Silaye. Ces derniers lui arrachent son argent et ses téléphones portables. Puis ils prennent la fuite.

Dans la poursuite qu'il engage, Tiddjan Mahamat Nahar parvient à rattraper Teddy Glaise Lendiri Mvou. Après l'avoir neutralisé, il exige la restitution des objets volés. Pour impressionner le voyou, le commerçant tchadien s'empare d'un couteau. Nullement impressionné, le présumé braqueur s'obstine à résister. Ce qui, semble-t-il, a obligé Tiddjan Mahamat Nahar à passer à l'action. Il plonge alors à neuf reprises l'arme dans le corps de sa victime. Caché dans un bosquet, Jeffrey Oyibi Ndoumba Silaye assiste à la scène, avant de conduire son ami à l'hôpital et de venir auprès des policiers relater les faits. « Tiddjan Mahamat Nahar a frappé à neuf reprises Teddy Glaise Lendiri Mvou. Après avoir perdu beaucoup de sang, c'est à l'hôpital Marcel Abéké que le blessé a rendu l'âme », explique un Officier de police judiciaire (OPJ).



Photo : D.R

Poignardé à plusieurs reprises...



Photo : D.R

... Lendiri Mvou succombe à ses blessures malgré les soins subis à l'hôpital.



Photo : D.R

Tiddjan Mahamat Nahar, auteur des coups de couteau fatals.

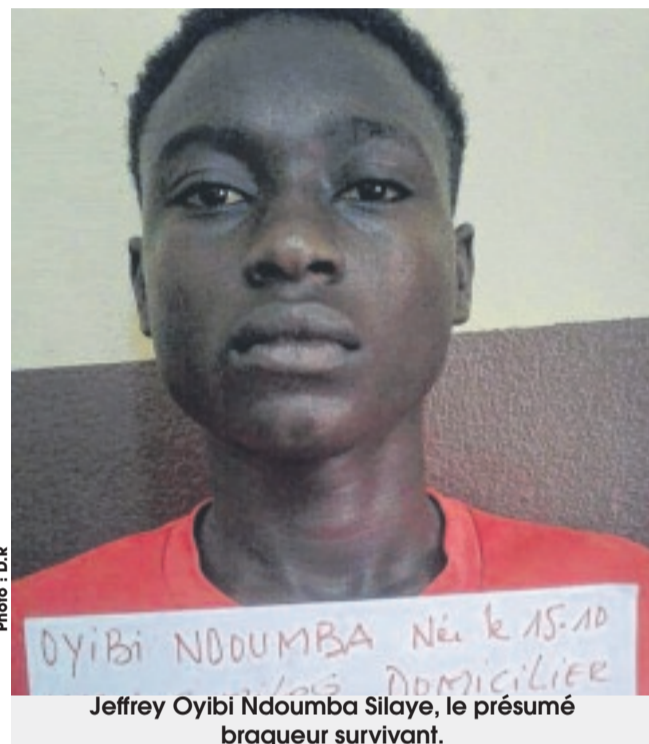


Photo : D.R

Jeffrey Oyibi Ndoumba Silaye, le présumé braqueur survivant.

La victime, devenue agresseur, sera finalement arrêtée au quartier Montagne-Sainte. Après l'enquête préliminaire, Tiddjan Mahamat Nahar et Jeffrey Oyibi Ndoumba Silaye seront déférés devant le procureur de la République, près le tribunal de première instance de Franceville. Celui-ci a retenu les faits d'homicide volontaire à l'encontre de Tiddjan, et ceux de vol aggravé et qualifié à l'encontre du braqueur survivant. Les deux se trouvent maintenant en préventive à la prison centrale de Franceville, dans l'attente de leur procès.



Photo : D.R

Le commissariat de police de Moanda qui a mené l'enquête.

Insécurité / Bitam

Que la peur change de camp !

SSB

Bitam/Gabon

Depuis un certain temps, Bitam vit dans une insécurité grandissante. Les braquages et autres agressions se multiplient. Pour la population, l'ouverture d'un commissariat devient urgente.

DERNIERE victime en date, Koffi Adjei, opérateur économique. Il s'est fait délester de ses biens alors qu'il descendait d'un bus, au retour de Libreville, vers 4 heures du matin. Trois bandits, armés de

machettes et de couteaux, l'ont neutralisé, avant de le molester et de lui voler une somme de 500.000 francs. La victime a dû rejoindre l'hôpital pour se faire soigner, avant de venir à la Police d'investigations judiciaires (PIJ) déposer une plainte contre "X". Une enquête a été ouverte.

La mésaventure vécue par Koffi Adjei s'ajoute donc à la longue liste de victimes. Plusieurs commerçantes, au terme de leur journée de travail, ont ainsi été braquées par des malfaiteurs. Cette insécurité oblige donc les opérateurs à fermer leurs négociés plus tôt



Photo : SSB

Koffi Adjei, une énième victime.

que prévu (vers 19 heures), afin de ne plus être la cible des malfaiteurs. Et ces derniers s'en prennent aussi aux domiciles, régulièrement pillés. Pour tenter d'enrayer le phénomène, des comités d'auto-défense se sont constitués dans plusieurs quartiers. Mais cela ne suffit pas. Les populations qui craignent pour leur vie et leurs biens, demandent désormais aux autorités d'implanter sur Bitam un commissariat de police. Ceci permettra aux agents, grâce à des patrouilles régulières dans les quartiers sensibles, de sécuriser la commune et ses environs.

Faits d'ailleurs

Retrouvée pendue après une dispute avec sa mère

Dans le domicile familial à Bristol (Grande-Bretagne), une fillette, âgée de 13 ans, s'est disputée avec sa mère parce que son petit frère avait saccagé ses œuvres d'art qu'elle avait construites. La maman a demandé à sa fille d'aller se calmer dans sa chambre. Quelques minutes plus tard, Chloé a été retrouvée morte pendue dans sa chambre. Selon les premières conclusions de l'enquête, la cause de la mort est bien le suicide, mais les motivations qui ont poussé la jeune fille à passer à l'acte doivent encore être déterminées.

Il tente de violer une fillette dans un supermarché

Une fillette, âgée de 9 ans, a échappé à la vigilance de son père dans un supermarché à Lamego (Portugal). Un homme, âgé de 36 ans, en a profité pour l'attirer dans les toilettes du magasin, en se faisant passer pour un employé. Alerté par les cris de sa fille, le papa a surpris le trentenaire en train de tenter de violer son enfant. La sécurité a dû casser la porte des WC pour interpellé le suspect. Cet Allemand, célibataire et sans emploi, passait des vacances au Portugal. Il a été interpellé et placé en garde à vue. Il risque jusqu'à 8 ans de prison.

Il use de violence sur sa compagne enceinte

À Toulouse (France), une fille, âgée de 18 ans, a annoncé à son compagnon, âgé de 26 ans, qu'elle était enceinte. Fou de rage, le jeune homme a roué de coups sa petite-amie, jusqu'à ce qu'elle perde connaissance. Puis, il a ordonné à son chien de mordre la victime alors que cette dernière agonisait au sol. L'animal a obéi. Finalement, la victime a réussi à appeler la police. Le suspect a été interpellé et placé en garde à vue.

Elle taillade son ex avec un cutter

Sur le parking de l'hôpital d'Évreux (France), une femme a percuté la voiture de son ex-compagnon, avant de sortir de son véhicule. Elle a ensuite ouvert la portière côté conducteur et a tailladé son ancien concubin avec un cutter. La victime s'est rendue toute seule aux urgences de l'hôpital d'Évreux, avant d'être transféré au CHU de Rouen, en raison de son état grave. Les policiers, arrivés sur les lieux, ont interpellé la suspecte et l'ont placée en garde à vue.

Rassemblés par JNE